AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

L'ASSEMBLÉE A TERMINÉ SES TRAVAUX ET FIXÉ AU 26 SEPTEMBRE LA DATE DE SA PROCHAINE SESSION

Courte séance hier matin au Conseil général du Nord La Commission des Finances, au cours d'une réunion préparatoire s'était mise d'accord sur la décision budgétaire que devait rapporter en séance publique M. Couteaux.

En dehors du budget supplémentaire il ne restait à examiner que quelques rapports.

La Loterie des Régions Libérées

Le rapport préfectoral expose la situation exacte du département tant en ce qui concerne les subventions allouées que pour les demandes qui restent à satisfaire.

M. COUTEAUX indique que depuis sont arrivées quelques informations supplémentaires. On peut répartir les demandes de subvention en trois catégories : 1. Des communes qui demandent une majoration à cause de la hausse des prix depuis l'admission de leurs projets ; 2. Des communes n'ayant encore aucune subvention ; 3 De celles qui ayant déjà bénéficié d'une subvention déposent de nouveaux projets.

Pour donner satisfaction à ces trois catégories il faudrait disposer d'une somme de 8.626.000 fr. : 2.500.000 pour la première : 1.423.000 pour la seconde : 4.672.000 pour la troisième.

Il faudrait savoir ce que le département est susceptible de recevoir sur la tranche 1937-1938 actuellement en cours

Si on l'évalue, selon toutes probabilités, à un chiffre voisin de 8 millions, il y a lieu de réserver sur cette attribution et avant toute imputation une part de 50 % destinée à permettre au département d'entreprendre la réalisation du projet de construction d'un bâtiment pour les archives. D'autre part il y a un découvert de 2.427.620 francs : excédent des subventions allouées sur les sommes encaissées. Il reste donc environ 1.500.000 francs dont on peut disposer immédiatement.

Plusieurs conseillers font remarquer qu'il y a à la Trésorerie du Nord des disponibilités plus importantes, mais le Président M LEBAS estime qu'il n'y a pas lieu pour le moment de tenir compte de sommes qu'on est en droit d'escompter, mais qu'on n'a pas encore. Il propose à l'Assemblée de fixer aux communes un délai pour la date de commencement d'exécution des travaux Il est fixé au 31 août, étant entendu qu'il faudra pour le moins, avoir procédé à la mise en adjudication des travaux.

Il en est ainsi décidé.

Le Boulevard Maritime

Au nom du IVe Bureau, M. DENVERS rapporte les conclusions relatives à la construction d'un boulevard maritime entre Malo-Terminus et l'extrémité Est de la plage de Bray-Dunes. Nous avons publié dernièrement le vœu de M Charles VALENTIN député-maire de Dunkerque sur la question Voici le texte des conclusions du IVe Bureau.

« Le 4e Bureau donne acte à M. le Préfet de sa communication.

» Il tient cependant à noter que les conclusions du rapports rencontrent ici le vœu de M Charles Valentin, appuyé par M Paul Machy, auteur d'un vœu sur le même sujet, et par M. Gabriel Plancke dans son rapport aux mêmes fins, et par tous nos collègues de l'arrondissement de Dunkerque.

» Devant l'intérêt de cette question, je me suis rapproché de l'auteur du vœu à qui je serais reconnaissant de vouloir bien donner à l'Assemblée, qui ne manquera pas de sanctionner de son vote cette proposition de création de Boulevard Maritime toutes précisions utiles.

» La nécessité de faire construire ce boulevard est évidente : il faut poursuivre son établissement tout le long de notre côte du Nord. Le projet est, tant au point de vue technique que financier, complètement arrêté. le 4e Bureau vous demande, en donnant acte à M. le Préfet de sa communication, de décider qu'il y a lieu de fournir avec célérité la procédure d'acquisition des terrains et d'obtenir, au plus tôt, après inscription au budget, sur une ou deux années, du crédit nécessaire à la mise en adjudication des travaux ».

La discussion

M. Charles VALENTIN fait l'historique de la question et montre l'intérêt touristique, voire même stratégique, de cette réalisation. Ce n'est que la première partie d'une voie large qui se prolongera par la suite sur la région côtière, vers Gravelines et Calais. Il y a déjà eu trop de retard : ajournement de l'adjudication.

» M. l'ingénieur Letellier a fait sur place une remarquable étude. On peut procéder dès la fin de l'année à l'acquisition des terrains et commencer aussitôt les travaux sans remettre la décision à la session de mai prochain.

» Du point de vue financier, le coût total des travaux serait de l'ordre de 11 millions.

» Le projet est un tout qu'il faut adopter dans son ensemble » et M. VALENTIN demande que l'assemblée se prononce aujourd'hui même.

M. LEBAS. — Nous ne pouvons en cette fin de session, voter ainsi un crédit de 11 millions, alors que le budget supplémentaire se présente avec un excédent de 15.000 francs.

» Je demande l'ajournement à la prochaine session. Le projet demeure, mais pour l'engagement financier à prendre, aucune décision n'est à envisager avant de savoir comment s'établira le budget de 1939 »

Malgré les instances de MM VALENTIN, DENVERS et MACHY, M. LEBAS reste sur sa position et déclare qu'il va déposer un amendement en ce sens.

M. Henri SALENGRO intervient pour proposer une heureuse formule transactionnelle à laquelle se rallie l'unanimité de l'assemblée : la question est maintenue à l'ordre du jour des travaux de l'assemblée ; les conclusions du IVe Bureau sont adoptées et l'ensemble est renvoyé à la prochaine session.

Questions diverses

Il ne reste que quelques rapports rapidement discutés. Un crédit de 25.000 fr. est inscrit au budget pour le Congrès International de la Route qui se tiendra en juin à La Haye.

M. DEHÉ a déposé un vœu demandant un crédit de 30.000 fr. pour permettre à la Chambre Syndicale des Tulles et Dentelles de Caudry de participer à l'Exposition internationale de New-York, l'an prochain. Tous les conseillers sont d'accord pour reconnaître l'utilité de cet effort de propagande. Une démarche sera faite auprès du Ministre du Commerce pour qu'il apporte son concours. L'assemblée prendra une décision à la prochaine session.

M. Etienne BÉCART donne lecture d'un vœu demandant que le Conseil général intervienne pour aider les grévistes des Etablissements Lemaire et Dillies, de Roubaix. Ce conflit qui dure depuis cinq mois intéresse 1200 ouvriers. Des secours aux familles des grévistes seront donnés par M. le Préfet du Nord qui, d'autre part, est en communication constante avec le Ministre du Travail en vue d'aboutir à une fin rapide du conflit.

En levant la séance, M. LEBAS annonce que la prochaine session s'ouvrira le lundi 26 septembre.

Le budget supplémentaire

M. COUTEAUX a donné lecture du rapport de la Commission des finances détaillant, par chapitres, le budget supplémentaire.

Egalement à la suite des propositions de la Commission du personnel, d'un barème de relèvement de salaires des fonctionnaires départementaux qui varie de 6, 4 et 2 % selon les catégories

Le Conseil général arrête comme suit les chiffres du budget de 1938 (Décision modificative n° 1) :

Recettes	464.789.362 47
Dépenses	464.775.553 40
Excédent de recettes.	13.809 07

LES « JOURNÉES » MÉDICALES DE LA FACULTÉ LIBRE DE MÉDECINE DU NORD

La journée de samedi a été une journée de travail.

Créées pour faire connaître aux praticiens, et plus spécialement aux anciens élèves de l' « Alma Mater », les efforts accomplis avec persévérance par les maîtres de la Faculté, les « Journées médicales » se devaient d'inscrire à leur programme d'importantes séances de travail.

A l'hôpital de la Charité, le professeur Langeron, avec la haute autorité que lui confère son titre de professeur de clinique médicale, entretenait ses assistants des péricardites, de leur diagnostic et de leur traitement.

Par ailleurs, le professeur Camelot, qui dirige avec tant de compétence le service de clinique chirurgicale, avait organisé une matinée opératoire, comportant plusieurs interventions délicates, parmi lesquelles une laminectomie pour spina-bifida.

A l'hôpital des enfants (hôpital Saint-Antoine de Padoue), de nombreux auditeurs s'étaient groupés autour du professeur Deherripon, qui commentait les différents cas cliniques qui se présentaient à sa consultation de médecine infantile. Cependant qu'à la salle d'opérations le professeur Billet traitait par le bistouri quelques malformations congénitales chez des nourrissons.

A l'hôpital Saint-Philibert, même activité dans les services de médecine, de chirurgie et de spécialités. Le professeur Lepoutre doyen de la Faculté, le professeur Courty, le docteur Callens exécutèrent d'importantes interventions chirurgicales.

Dès 2 heures, l'après-midi, les séances de travail reprennent à la Faculté.

Le professeur d'Halluin, le premier, entretenait ses auditeurs de la syncope. Il s'occupe plus particulièrement de la syncope respiratoire, qu'il a personnellement étudiée depuis de longues années et contre laquelle nous sommes actuellement assez bien armés, et de la syncope cardiaque infiniment plus redoutable, et de traitement aléatoire.

Après lui le professeur Parturier étudie les rapports entre le fonctionnement du foie et les altérations de ces glandes minuscules les parathyroïdes, qui font, depuis quelques années tant parler d'elles et qui jouent un rôle particulièrement actif dans la pathogénie des affections rhumatismales.

Le professeur Bernard, l'aide d'une abondante documentation d'observations cliniques et de clichés radiographiques, montre quels sont les signes qui doivent mettre en éveil l'attention des praticiens et leur permettre de diagnostiquer, au début c'est-à-dire à une période où il est encore curable, le cancer de l'estomac.

Ces conférences furent écoutées avec beaucoup d'intérêt par de nombreux assistants parmi lesquels il nous plaît de signaler la présence de plusieurs confrères de la Belgique amie, et furent copieusement applaudies

UNE SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Cette austère journée de travail devait toutefois se terminer sur une note moins sévère. La gaieté deprit ses droits à 17 h 30 Les étudiants avaient convié leurs aînés pour le théâtre de « leur Maison », inauguré il y a seulement quelques mois, à une séance récréative, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle fut parfaitement réussie. C'est en véritables artistes que les jeunes acteurs réalisèrent les scènes principales du « Médecin malgré lui », de Molière, et de « Knock », l'étourdissante comédie de Jules Romain.

Le programme était admirablement composé, et les étudiants eurent la satisfaction de recevoir les applaudissements, non seulement de leurs maîtres et de leurs condisciples de la Faculté de Médecine mais de nombreux auditeurs appartenant à toutes les Facultés et Ecoles de l'Université catholique et, par surcroît du professeur et de Mme Louis Ombrédanne et du docteur et de Mme Marcel Ombrédanne. Ces maîtres éminents, arrivés le matin même à Lille, avaient tenu à donner au corps estudiantin de notre Faculté ce témoignage de cordiale sympathie.

AUJOURD'HUI JOURNÉE DE CLOTURE

Nous rappelons qu'aujourd'hui, à partir de 9 h. MM. les professeurs Louis et Marcel Ombredanne doivent donner chacun une conférence : le premier, sur le traitement chirurgical des hermaphrodites ; le second, sur le traitement opératoire du vertige.

Leur conférence sera suivie d'une réception à l'hôtel académique, par Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques, et du banquet de clôture, servi par le maître traiteur Paret-Piémont, dans les salons de Lille-Réceptions.

90 Millions à gagner AU SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS

Les billets sont en vente dès maintenant.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant :

à nos dépositaires,
à nos vendeurs,
ou à nos bureaux, 186, rue de Paris, à Lille.

Le dixième de billet .... 11 Fr.

Le carnet de 10 dixièmes du même numéro .. 110 Fr.

Le carnet de 15 dixièmes panachés de numéros et séries différents ...... 165 Fr.

Pour les envois par poste, joindre un mandat à la commande, et ajouter 2 fr. 25 pour la France et 4 fr. 50 pour l'étranger

Aucun envoi contre remboursement.

UNE FUITE MOUVEMENTÉE

UN CONTREBANDIER ARRÊTÉ LE MATIN S'ÉVADE de la Mairie de Bailleul

Il tombe dans un fossé plein de boue et se fait finalement pincer dans un poulailler

Nos lecteurs se souviennent de la grave affaire de fraude de jambons de Nieppe, qui se termina par une condamnation sensationnelle.

Depuis longtemps, M. Elie Sonneville, éleveur à Nieppe, lieudit « Le Seau », était soupçonné de se livrer à la fraude des jambons

Journellement, des camionnettes remplies de marchandises sortaient de chez lui et partaient vers Lille-Roubaix-Tourcoing.

La douane avait acquis la certitude que des jambons étaient amenés, au cours de la nuit, par le jardin de l'habitation, dont l'extrémité aboutissait à la frontière. Mais jamais les fraudeurs n'avaient pu être pris sur le fait.

La maison était admirablement truquée et permettait de ne « travailler » qu'à bon escient. On pouvait, en effet, d'une fenêtre, surveiller les allées et venues des douaniers

Le 23 juillet 1936, après une surveillance qui se prolongea pendant de longues heures durant la nuit, les fraudeurs furent enfin surpris. 910 kilos de jambons furent saisis, ainsi que des brouettes spéciales à roues caoutchoutées qui servaient au transport des jambons.

Le fils d'Elie Sonneville, Henri, aidait son père dans ses opérations.

Il fut impliqué dans l'affaire ainsi qu'un marchand de salaisons de Wasquehal, Paul Vandenbroecke, qui écoulait les victuailles fraudées.

Une sévère condamnation par le tribunal d'Hazebrouck fut augmentée

Le tribunal correctionnel d'Hazebrouck condamnait sévèrement les trois complices à l'audience du 20 avril 1937.

Elie et Henri Sonneville et Paul Vandenbroecke furent condamnés chacun à 8 mois de prison ferme, à une astreinte de 1.712.375 fr. 80 et à une amende de 1.733.690 fr. 80.

Le ministère public fit appel. La Cour de Douai aggrava la peine et condamna les fraudeurs à 10 mois de prison, par un arrêt du 2 février 1938.

Cette fois nos trois contrebandiers formèrent un pourvoi en cassation contre l'arrêt Le pourvoi fut rejeté.

Aussi, ces jours derniers, l'administration des douanes fit-elle parvenir à la brigade du Seau une réquisition de contrainte par corps, les trois fraudeurs devant faire six mois de prison par contrainte.

Vendredi matin, des douaniers rencontraient, sur la grand route de Nieppe à Bailleul, non loin du Seau, Henri Sonneville, qui fut arrêté séance tenante et conduit à la gendarmerie de Bailleul, où il fut incarcéré dans la chambre de sûreté de la caserne.

Après une lutte, le fraudeur parvint à s'enfuir...

L'après-midi, vers 15 h. 30, le gendarme Maurice Devos venait chercher le prisonnier et le conduisait à la salle de théorie pour remplir le registre d'écrou.

Tandis que le gendarme écrivait, d'un bond, Sonneville s'élança vers la porte et allait l'ouvrir, mais déjà le gendarme était sur lui

Il y eut une lutte rapide entre les deux hommes, lutte rendue difficile par la présence de bancs dans la salle. Soudain, le fraudeur donna un formidable coup de tête dans la poitrine du gendarme Devos, qui s'écroula.

Sonneville ouvrit la porte et s'enfuit ; le gendarme s'était relevé aussitôt et alertait quelques hommes qui se trouvaient à la caserne.

Ils étaient en nombre restreint, tous les autres se trouvant à ce moment au terrain des sports, où, avec leurs collègues de Merville, La Gorgue et Estaires, ils assistaient à une manœuvre sous la direction du lieutenant Lambourg, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement.

Par téléphone, le commissariat de police et la douane étaient prévenus. Bientôt, tous les gendarmes présents à l'exercice arrivaient. Sous la direction du lieutenant Lambourg et de l'adjudant Couture, une battue fut organisée. Des barrages furent établis aux points où pouvait passer le fugitif

Celui-ci, après être sorti de la cour de la caserne, s'était enfui par un terrain vague de la rue de la Gare, voisin de la demeure de M. Campagne.

La Belgique n'est pas loin et il s'agissait de faire vite.

Le gendarme Jules Dupont, qui s'était engagé dans la direction où on avait vu disparaître Sonneville, aperçut, près d'un fossé rempli de boue, des éclaboussures et des traces de pas. Celles-ci le conduisirent à un ancien poulailler, réduit obscur et encombré d'objets hétéroclites. Le gendarme fit fonctionner son briquet et aperçut, derrière une pile de vieux pneus Henri Sonneville, qui se tenait accroupi. Il put l'arrêter sans qu'il opposât la moindre résistance.

...mais il est retrouvé et écroué à Hazebrouck

Dans sa fuite, le fraudeur était tombé jusqu'au cou dans le fossé bourbeux et était recouvert d'une véritable carapace de vase

Fort penaud, il fut amené à la gendarmerie Après une toilette sommaire, il fut conduit à Hazebrouck, où il a été incarcéré.

Ajoutons que l'auto qu'il conduisait fut examinée par le service des douanes. C'est une voiture entièrement truquée devant servir pour la fraude. Elle a été amenée au bureau des douanes.

C'est grâce à la promptitude des recherches que Sonneville a pu être arrêté aussi rapidement.

Couvert de boue comme il l'était, il n'eût pu fuir sans attirer l'attention. Il lui fallait attendre la tombée de la nuit pour quitter sa cachette.

Ce nouvel exploit ne fera qu'aggraver la situation dans laquelle il se trouvait et qui n'était déjà que peu enviable

DEUX SAUVETEURS RÉCOMPENSÉS

Le ministre de la Marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction au second maître radiotélégraphiste Norbert Guillotin et au matelot électricien Daniel Langlois, en récompense du dévouement dont ils ont fait preuve à **Vallières** (Nord), le 31 mars 1938, en se jetant à l'eau tout habillés et peu après le repas pour porter secours à un homme qui venait de tomber dans le canal de **Bergues**.

UN CONFLIT DANS LE SERVICE ÉLECTRIQUE A DOUAI

Un conflit vient d'éclater entre la direction et le personnel ouvrier de la Société de distribution électrique de la Porte d'Ocre à Douai.

Les ouvriers reprochent à la direction la non-application d'une sentence surarbitrale, rendue sur une question de rajustement des salaires.

Cette sentence prévoit une augmentation de 27 % des salaires.

La direction prétend que cette augmentation doit jouer sur les salaires de base et les ouvriers estiment qu'elle doit porter sur les salaires réels.

Vendredi matin, au nombre de 200 les ouvriers de Douai, Hénin-Liétard, Dechy, Liévin ont cessé le travail durant quelques instants.

Ils menacent de passer à l'action si satisfaction ne leur était pas donnée.

LA DÉFENSE PASSIVE

Avis à la population

Il est rappelé à la population civile de l'arrondissement de Lille, moins les communes d'Armentières, Erquinghem-Lys, La Chapelle-d'Armentières, Houplines et Frelinghien, que l'exercice de défense passive organisé dans cette région par l'administration préfectorale, avec le concours des autorités militaires et aériennes, aura lieu le 9 mai, de 21 à 24 heures.

Pendant ce temps, les ouvertures de toutes les habitations et de tous les locaux donnant sur le dehors : portes, fenêtres, lucarnes, vitrages, devront être obturées afin de ne laisser apparaître à l'extérieur aucun point lumineux. Les volets et les persiennes seront fermés. Les rideaux seront baissés. A défaut de ces moyens d'obturation, des panneaux d'étoffe, des papiers opaques, posés sur les vitres intercepteront toute lumière vers le dehors. Ces prescriptions s'appliquent aussi bien aux ouvertures donnant sur les cours intérieures des immeubles, qu'à celles qui donnent sur la rue.

De plus, il est conseillé aux habitants de n'occuper pendant l'exercice que les locaux possédant peu d'ouvertures extérieures et d'éteindre complètement les lumières dans les autres locaux.

D'autre part, les devantures des magasins ne devront laisser filtrer aucune lumière et celles des hôtels, cafés, cinémas, devront être pourvues de rideaux opaques et ne conserver aux portes de sortie qu'un éclairage masqué.

De même les automobilistes sont invités, principalement à leur passage dans les villes importantes à atténuer le plus possible la puissance lumineuse de leurs phares, de ralentir leur allure afin d'éviter tout accident, et de ne conserver en stationnement que leurs feux de position. Pendant le temps de l'alerte, qui sera de courte durée, il leur est fortement recommandé de s'arrêter à moins d'une nécessité urgente de déplacement.

Ces prescriptions ne doivent, en principe, présenter aucune difficulté d'application. Il s'agit, pour chacun, de s'ingénier à rechercher les meilleurs moyens d'obturation des sources lumineuses pour empêcher toute aviation de bombardement de se repérer, ce qui représente pour la population civile un premier moyen sérieux de protection contre le danger aérien.

Aussi, le Préfet du Nord, compte sur la bonne volonté de tous pour faciliter cette expérience qui, par la suppression totale de l'éclairage privé, procurera l'occasion de faire constater aux habitants ce que serait un éclairage réduit du temps de guerre de la voie publique, et qui permettra, le cas échéant, aux administrations communales de se rendre compte des aménagements à apporter à ce dernier éclairage, en vue de l'organisation de la défense passive.

Le meurtrier de Comines devant le Juge d'Instruction de Lille

L'inculpé Bauwel plaide non coupble contre toute évidence

Nous avons relaté le drame, qui se déroula le 13 avril, à **Comines**, drame passionnel qui émut à cette époque la population ouvrière du voisinage de la Centrale électrique de Comines.

Fernand Rauwel, ancien douanier, ancien gardien d'asile, révoqué dans ces deux emplois pour sa mauvaise conduite, abattit de quatre balles de revolver une mère de quatre enfants, son amie, Mme Valentine Deconinck.

On sait que le criminel avait tenté de se suicider après le geste de mort, et qu'il se tira une balle dans la tête.

De l'hôpital de Comines, où il reçut les premiers soins, Rauwel fut conduit à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, d'où il est sorti dernièrement pour gagner la prison de Loos ; enfin, hier matin, M. Grosjean, juge d'instruction à Lille, l'interrogeait sur le fond de l'affaire.

Le jour même du drame, Fernand Rauwel osa prétendre qu'en réalité, c'était lui la victime et non Mme Deconinck. En effet, il déclara que cette dame avait tiré sur lui et s'était suicidée ensuite Ainsi elle n'aurait tiré qu'une balle sur l'homme et s'en serait réservé quatre pour elle.

A l'instruction, il a maintenu ce curieux et maladroit système de défense.

« Je ne suis pour rien dans la mort de cette femme. Elle a tiré sur moi et elle s'est suicidée ensuite ».

On ne peut nier l'évidence.

Il se trouve en effet, qu'entre autres blessures, Mme Deconinck portait la trace d'une balle à la tempe gauche. Or, la victime n'est pas gauchère. Dernier argument : elle a également reçu une balle à la nuque.

Ainsi le système de défense de l'inculpé est aussi cynique qu'odieux

Il sera prochainement confronté avec divers témoins du drame.

Le Grand Marché aux Fleurs, de ROUBAIX a été inauguré, hier

CETTE MANIFESTATION, QUI REVÊT CETTE ANNÉE UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE, EST APPELÉE A REMPORTER UN TRÈS GRAND SUCCÈS

EN HAUT : *Un coin de l'Exposition.* — EN BAS : *Les personnalités procédant à l'inauguration* ; de droite à gauche : *MM. VANDAMME, DUPRÉ, DABLEMONT et VANHERPE.* (Ph. Egalité).

Il semblerait qu'une fée est passée sur le centre de la ville et que, d'un seul coup de baguette, elle a transformé le parc à autos en une admirable oasis de verdure, de laquelle se dégage le doux parfum des fleurs printanières.

En effet, les visiteurs et ils seront nombreux, pourront se rendre compte de ce que cette manifestation annuelle est supérieure à ses devancières.

Partout, on ne voit que plantes et fleurs aux couleurs bariolées qui charment les yeux et tout le monde aime à s'attarder dans ce cadre enchanteur. Il est vrai que l'administration municipale y mit du sien et que, cette année, le passage des automobiles ne vient plus jeter le désarroi devant l'Hôtel de ville, puisqu'un nouveau sens unique a été imposé par la rue de l'Hôtel-de-Ville.

En un mot, cette exposition est un véritable succès.

Après le travail du jury durant toute la matinée de samedi, l'inauguration officielle eut lieu, à midi. Ensuite, toutes les personnalités parmi lesquelles nous avons remarqué la présence de MM. le docteur Dupré, député du Nord ; Thérin et Vanherpé, adjoints au maire ; Dablemont, président du Cercle horticole de Roubaix ; Vandamme et Masquelier, vice-présidents ; Jules Bonte, secrétaire général ; Lebrun, directeur des travaux ; Vandenbosch, président du Cercle horticole de Wattrelos ; Declercq, vice-président de la Société d'horticulture de Tourcoing ; Lenfant, procureur d'horticulture, etc..., se rendirent au café Carlier, rue du Maréchal-Foch, où eut une aimable réception, au cours de laquelle MM. Dablemont et le docteur Dupré prirent la parole. Un vin d'honneur fut ensuite servi.

Un banquet intime réunit tout le monde à la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, où un excellent repas fut servi.

A l'heure des toasts, prirent successivement la parole MM. Dablemont, Vanherpe et Lenfant, qui firent ressortir toute la valeur et l'intérêt que comportent les expositions horticoles et les heureux résultats qui en résultent.

Le palmarès

A la suite de cette première journée, le palmarès suivant a été établi par le jury qui était composé comme suit :

Président : **M. Lenfant**, professeur des services agricoles du Nord, délégué de la Société d'horticulture de Lille ; secrétaire : **M. Gons**, vice-président du Cercle horticole de Wattrelos ; membres : MM. **Verreux**, président de la Société jardins et basse-cours de Wattrelos ; **Jamot**, architecte-paysagiste, secrétaire général de la Société d'horticulture d'Armentières ; **Wannoyn**, président de la Société des J.O. du vélodrome de Wattrelos ; **Maquet**, horticulteur à Baisieux ; **Ch. Dumortier**, horticulteur à Wattrelos ; **D'Halluin**, délégué de la Société d'horticulture de Tourcoing.

Pemière section, plantes fleuries et ornementales. — Médaille d'or, grand module, à M. Victor Bonte, horticulteur à Roubaix ; méd. d'or de 1re cl. à M. Masure, hort. à Wasquehal ; Méd. d'or à M. A. Philippe, hort. à Roubaix ; méd. de vermeil, grand module, à M. Eug. Smis, hort. à Thumesnil ; méd. de vermeil 1re classe à M. Dekens, hort. à Croix ; méd. d'argent, grand module, à Mme Litteur, hort. à Croix ; méd. d'argent, grand module, à M. Deleplanque, hort. à Tourcoing ; méd. d'argent 1re classe à M. Tranchant, hort. à Saint-André ; méd. d'argent 1re classe à M. Versailles-Chambeau, hort. à Croix ; méd. d'argent 1re classe à M. Devlov-Barbieux, hort. à Roubaix ; méd. d'argent 1re classe à M. A. Masure, hort. à Flers ; méd. d'argent 2e cl. à M Paul Vermacke, hort. à Roubaix ; méd. d'argent 2e classe, à M. Léandre Lemaire, hort. à Wambrechies ; méd. de bronze à M. Jésupret, hort. à Halluin.

Deuxième section, plantes et produits maraîchers. — Dipl. de méd. d'or et félicitations à M. Stampers, maraîcher-grainier à Saint-André-lez-Lille ; dipl. de méd. d'or à M. Auguste Weughe, maraîcher-grainier à Marcq-en-Barœul ; dipl. méd. de vermeil grand. mod. à M. Desrumaux, hort. à Lompret ; dipl. de méd. de vermeil 1re classe à M. Weughe fils aîné, maraîcher-grainier à Thumesnil ; dipl. de méd. de vermeil 2e cl. à M. Prévost-Legrand, grainier à Roubaix ; dipl. de méd. d'argent de 1re classe à M. Agapit Vanhamme, hort. à Marcq-en-Barœul ; dipl. de méd. d'argent 2e cl. à M. Maurice Leman, hort. à Croix ; dipl. de méd. d'argent 2e cl. à M. Blaublomme, hort. à Wattrelos ; dipl. de méd. de bronze à M. Vlamynck, hort. à Tourcoing.

Troisième section, matériel horticole. — Dilp. de méd. d'or grand module à M. Bossu-Cuvelier, quincailler, à Roubaix ; dipl. de méd. d'or de 1re cl. à M. Louage-Dubrunfaut, constructeur, à Roubaix ; dipl. de méd. de vermeil à M. Deveugle, constructeur de serres, à Neuville-en-Ferrain ; dipl. de méd. d'argent à M. Deprat, de Leers, pour bancs de jardins.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Grand Marché aux Fleurs. — Toute la journée, Grande Place.

Foire de Roubaix. — Attractions Bd Gambetta et Place de la Liberté.

Musées Weerts et des Beaux-Arts. — Ouverts de 10 à 13 h.

Établissements de Bains. — Ouverts de 10 à 13 heures.

Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Prisonniers Civils. — Assemblée générale, à 10 h., Café de la Cloche, 6, rue du Maréchal Foch.

Distribution de primes. — A 10 h. 30, salle Pierre de Roubaix, à l'Hôtel de Ville.

Médaillés du Travail. — Banquet annuel, à 13 h. salle du Gymnase, 8, rue

Fraternelle des Facteurs des P.T.T. — Assemblée générale à 15 h. 30, Auberge des Halles, 12, rue Jeanne d'Arc.

Cercle Horticole. — Assemblée générale, à 17 h. Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

SERVICE DE SANTÉ

Pharmaciens de garde : MM. Deleporte, 116, rue du Moulin ; Dezoteux, 42, rue du Fresnoy.

Médecins de service : MM. Isbecque, 63, rue de l'Industrie, Tél. 430.46 ; Peingnez, 82, rue des Sept-Ponts, Tél. 365.85.

SPORTS ET SPECTACLES

Voir rubriques spéciales.

AVIS A MM. LES ACTIONNAIRES ET COOPÉRATEURS de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

Le paiement des ristournes de l'exercice 1937 continue par les lettres :

D, du 9 au 20 Mai inclus. — E.F.G. H.I.J.K., du 23 au 27 Mai inclus. — L.M., du 30 Mai au 3 Juin inclus. — N.O.P.Q.R., du 7 au 10 Juin inclus. — S.T.U.V.W.X.Y.Z., du 13 au 17 Juin inclus

à tous les guichets du siège et des succursales de la Banque CRÉDIT DU NORD.

Les bordereaux sont adressés aux Coopérateurs dans le même ordre que ci-dessus, et au plus tard dans la huitaine précédant le règlement.

A TRAVERS LA VILLE

Rupture d'un fil de trolley. — Pour une cause inconnue, un fil de trolley s'est rompu, au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h., face au numéro 315 de la rue de Lannoy Le poste central de police fut averti et, de son côté, il prévint la Compagnie des tramways qui fit immédiatement le nécessaire pour éviter tout accident.

Une collision rue de la Gare. — Samedi vers midi, rue de la Gare, un camion automobile de Brasserie, était en stationnement. A un certain moment, le chauffeur reprit place à son volant pour reprendre la direction de la Grande Place. Il braqua franchement à gauche sans se rendre compte qu'un tramway B barre venait vers lui.

Un choc violent s'ensuivit, des caisses de bouteilles de bière furent projetées sur la chaussée. Tout se résume à des dégâts matériels et à un flot de bière qui inonda, momentanément la chaussée.

Vol à l'Église. — Vers 7 h. 30, Mme Lepoutre, née Marie-Louise Dazin, 30 ans, sans profession, domiciliée 57, avenue Gustave Delory, se rendit à l'Église Notre-Dame de Lourdes, rue du 11-Novembre. Elle quitta sa place pour quelques instants abandonnant son sac à main sur la chaisse. Lorsqu'elle y revint, elle constata la disparition de son réticule contenant une somme de 90 fr., un stylo, une montre d'homme, un permis de conduire et divers objets de toilette. Plainte au [illegible] arrondissement de police.

Entre l'auto et camion. — A l'angle des rues de France et de l'Alma, une collision s'est produite entre une camionnette conduite par M. Marcel Carrette, 73 ans, demeurant à Chéreng et l'auto de M. Jacques Eloy, 24, rue Cuvelle, conduite par M. Henri Labitte, 8, Bd de Belfort. Dégâts matériels importants aux deux voitures. Constat par MM. Darras et Prouvost, huissiers.

LA GRÈE DE L'AMEUBLEMENT

Nous avons annoncé hier, que cinq firmes, occupant 90 ouvriers, avaient accepté les conditions ouvrières et avaient signé le contrat avec les représentants des organisations ouvrières.

Nous apprenons qu'un nouvel accord a été conclu hier et que le personnel de la Maison Lejeune, rue Ma Campagne, à Roubaix, qui comprend quinze ouvriers, reprendra le travail demain lundi, satisfaction leur ayant été accordée par leur employeur.

Actuellement, il ne reste donc plus que 145 travailleurs en grève mais on espère que d'autres accords interviendront d'ici mardi, avant l'assemblée générale prévue, pour 10 h., à la Bourse duy Travail, Bd de Belfort, réunion à laquelle sont conviés tous les grévistes de l'Ameublement de Roubaix, Tourcoing, Croix et Wasquehal.

Papiers peints, Couleurs, Vitrerie
CRETONNE à 1,75 - CUIR à 7,50, etc..
Gros stock acheté avant hausse
LINO-CONGO, etc... Coupes à solder.
Livraison et Pose GRATUITE.
F. DEMAY - 78, rue de la Vigne — Tél. 369 81 —
3505

CONCERTS

Le grand marché aux fleurs qui s'est ouvert hier, ainsi que nous le relatons d'autre part, sera agrémenté aujourd'hui dimanche, par un concert-apéritif de 11 h. 30 à 13 h. et un concert populaire le soir de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Nous donnons ci-après les programmes de ces deux concerts :

Par la Fanfare Delattre, concert-apéritif : Le Peigneur, pas redoublé (Dedeurwaeder) ; Les Diamants de la Couronne, ouverture (Auber) ; Les Grandes Manœuvres, scènes militaires en 3 parties avec chœurs, de Guillement : a) Le Réveil ; b) Chanson de route ; c) La Bataille ; Si tu voulais Bluette (Turine) ; Les flots du Danube, grande valse (Ivanovici).

Par la Grande Fanfare, concert populaire : Paris-London, marche militaire (F. Andrieu) ; L'Infatigable, allegro (P. Doms) ; La Cocarde de Mimi- Pinson, Fantaisie (Goublier) ; Myrtho, polka pour trompette (A.S. Petit), soliste : M. Cyriaque Verplancken ; Souvenez-vous, valse de concert (Gasia) ; Le Fringant, marche (Rousseau).

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx
9321

LES ESCROQUERIES D'UNE MÉNAGÈRE

A plusieurs reprises, nous avons signalé que es commerçants avaient averti la police, des manœuvres déloyales dont ils avaient été victimes de la part de la femme Morival, née Julienne-Adèle Allard, 25 ans, femme de ménage, domiciliée, 152, rue des Arts, qui fait d'ailleurs l'objet de quatre plaintes pour abus de confiance.

Au cours de la journée d'hier, M. Morlet, commissaire de police du 2e arrondissement, a enregistré les doléances de MM. Henri Molle, 57 ans, pâtissier, 53, rue de l'Épeule et Jean L'Héritier, marchand de fromages, 197, rue des Arts, chez qui elle s'était fait livrer des marchandises, sans les payer, toujours en prétextant avoir oublié son porte-monnaie.

INCROYABLE une Cuisinière à carreaux pour **500 fr.**
DELESPAUL, 8, r. Maréchal Foch, Roubaix
4050

CONCERT DE CARILLON

Programme de l'audition d'aujourd'hui : Hymne à Jeanne d'Arc ; Sur l'autel à mes yeux (Bordes) ; Heureux qui dès son enfance ; Le Freischütz (Weber) ; Faust (Gounod) ; Le Pays du Sourire (Lehar).

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DÉBITANTS DE BOISSONS

On nous communique :

« Le Syndicat porte à la connaissance de ses membres que l'Administration des Contributions Directes va procéder cette année à la révision des forfaits antérieurement établis, en matière d'impôts sur les bénéfices commerciaux.

» Un certain nombre de cabaretiers ont déjà consulté le secrétariat, en vue de la réponse à faire, qui porte sur le montant du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année 1937 et sur le montant des achats effectués en la même année.

» Ces renseignements demandés par le contrôleur devant servir de base à la fixation du bénéfice forfaitaire pour les années 1938 et 1939, il importe que le syndiqué puisse les donner, en approchant au plus près la réalité.

» A défaut d'incription journalière des recettes, il est possible de déterminer le chiffre d'affaires par l'application de taux au chiffre des achats. Les factures doivent être soigneusement récapitulées, en distinguant toutefois celles qui concernent les bières de celles intéressant les vins, alcools, etc...

» Les recettes concernant les repas et la location de chambres meublées doivent être déclarées également. Le bureau est à la disposition des membres du Syndicat pour les aider à répondre à l'Administration. La permanence fonctionne chaque jour, sauf le lundi, de 15 à 18 h. ».

FOIRE DE ROUBAIX

MALGRÉ LA HAUSSE CONSTANTE
LA MAISON AUGUSTE vendra encore
son NOUGAT FIN aux amandes
à 2 fr. 50 le quart.
4079

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici le détail des secours alloués durant la semaine du 1er au 7 mai : chômeurs à 8 fr. : 2.950 ; chômeurs à 4.50 : 202 ; conjoints à 4.50 : 886 ; ascendants à 4.50 : 18 ; mineurs à 4 fr. : 1.040. Soit un total de 5.096 personnes pour une somme globale de 225.712 fr. 50.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux Caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 24 au 30 avril, se sont élevées à 21.134 fr. 52.

CARNET

Naissance. - Monsieur et Madame Jacques TORCK-COURMONT ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils **Jacques**.

Roubaix, 4 Mai 1938, 2, Place de la Fraternité.

Sociétés et Comités

FANFARE DELATTRE. — Aujourd'hui dimanche, réunion de tous les musiciens, à 10 h. 15, à l'Hôtel de Ville pour les concerts salle Pierre de Roubaix et sur la Grand Place.

LES ARTISANS REUNIS. — Ce dimanche, de 11 à 12 h., permanence.

UNION DES ARTISANS DU NORD. — Permanence ce dimanche, 28, rue Pauvrée, café Pandore, de 11 h. à midi — Lundi, 13, rue du Pays, de 17 à 19 h.

F. N. ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Ce dimanche 8, permanence au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare pour tout ce qui concerne les A. C. Le secrétaire sera à la disposition des adhérents nés en mai, juin, juillet 1893 pour l'établissement de leurs dossiers de rente de chevrons de front. Inscription des membres pour les certificats de présence, qui les dispensera d'assister à la revue ; ces certificats sont indispensables à tous les A. C. n'ayant pas 45 ans révolus Mise à jour des livrets de dotation et des enfants par le trésorier et remise des nouvelles cartes de pharmacie. Billets à tarifs réduits pour le cirque Franco-Belge.

AMICALE DES COIFFEURS POUR DAMES DE ROUBAIX-TOURCOING et ENVIRONS. — Une réunion générale constitutive de l'Amicale des Coiffeurs pour Dames de Roubaix-Tourcoing et environs, se fera le lundi 9 mai, à 15 h., Café de la Rotonde. A l'ordre du jour : Exposé des buts du groupement ; Partie technique éducatrice ; Tombola ; Distribution de cadeaux. — Inscription des nouveaux membres. Tous les coiffeurs de Roubaix-Tourcoing et environs sont invités.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Pour le contrôle, les sociétaires qui assistent au banquet de ce jour sont priés de se munir de leur livret individuel.

MUSÉE DE NADAUD. — Réunion générale au siège, à 19 h. : Commémoration du 29e anniversaire de la mort du Poète Amédée Prouvost, président d'honneur de « La Muse de Nadaud ».

CHAMBRE ARTISANALE BELGE DU NORD. — La Chambre Artisanale Belge informe ses membres qu'elle met à leur disposition des billets de réduction pour le Cirque De Jonghe ainsi que pour le Cirque Hoste Elle rappelle aux anciens militaires qu'elle se met à leur disposition pour leur faire obtenir le certificat de présence.

CLUB ARTISTIQUE DES X. — Lundi 9 à 19 h. répétition des individuels ; à 20 h. 30, répétition du chœur.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CYCLISME. — Vélo-Club « En Avant ». — Dimanche, réunion, à 18 h., au siège, 46, rue Pellart.